

PLAN D'ACTION DU LYCÉE INTERNATIONAL BARCELONE – BON SOLEIL

Dans le contexte de la pandémie Covid-19

Année scolaire 2020/2021

La pandémie de Covid-19 a obligé les différents pays à prendre des mesures sanitaires strictes afin d'éviter la transmission de la maladie, une de ces mesures est la réduction des interactions sociales et par conséquent la fermeture des écoles.

L'évolution favorable de la pandémie ainsi que l'importance de garantir le droit à l'éducation et à la protection de l'enfant font qu'actuellement l'ouverture des centres d'enseignement avec un maximum de normalité soit une priorité.

Le Plan d'Action doit établir les bases pour que l'année scolaire 2020-2021 puisse reprendre avec les garanties nécessaires, en cherchant l'équilibre entre la protection de la santé des personnes, la gestion correcte de la pandémie et le droit de tous les élèves à une éducation de qualité.

Les objectifs de ce Plan d'Action sont les suivants :

- Malgré la pandémie, tous les élèves doivent pouvoir accéder à l'éducation de façon équitable.
- L'apprentissage doit se faire avec un maximum de normalité, en suivant les instructions sanitaires et en préservant la fonction sociale de l'éducation.
- L'école doit garantir un environnement sûr avec un minimum de risques.
- L'établissement doit être en mesure de contribuer au contrôle de l'épidémie et à l'identification rapide des cas et des contacts.
-

Le Plan d'Action a été élaboré à partir des documents suivants :

- Protocole sanitaire du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (Guide relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires dans le contexte Covid-19)
- Pla d'actuació del Departament d'Educació de la Generalitat de Catalunya (Pla d'actuació per el curs 2020/2021 per a centres educatius en el marc de la pandèmia Covid-19)
- Preguntes més freqüents i Guia per elaborar el pla d'organització dels centres educatius per el curs 2020-2021.

- Protocole prévention des risques du travail de Valora Prevención (Plan de prevención, actuación y contingencia, implantación de medidas preventivas para reducir la exposición o contagio al Covid-19).

Le Plan d'Action repose sur deux grands piliers :

- Les mesures de prévention pour éviter la transmission du virus.
- La traçabilité des cas et des contacts.

PLAN D'ACTION CONTRE LE COVID-19

Bon Soleil a préparé un Plan d'Action contre le Covid-19 en suivant les recommandations des autorités sanitaires.

[Le Plan d'Action est structuré en deux parties \(cliquez pour voir l'annexe 1\):](#)

1.- Mesures générales de prévention:

- Distanciation physique
- Lavage des mains
- Port du masque: adultes et enfants
- Déplacements
- Nettoyage et désinfection des locaux et matériels
- Information et sensibilisation de la communauté scolaire

2.- Protocoles et procédures:

- Entrée et sortie échelonnées
- Entrée des parents dans l'enceinte de l'établissement et gestion des visites externes.
- Plan d'action face à un cas suspect de Covid (Elèves)
- Plan d'action face à un cas suspect de Covid (personnels)
- Mesures en cas de suspicion de Covid-19
 - Matériel de sécurité
 - Nettoyage et désinfection et ventilation des locaux

Le Plan d'Action est réalisé en fonction des normes sanitaires actuelles, il peut bien évidemment

s'adapter en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Le Plan d'Action ne peut fonctionner que s'il est suivi de façon responsable par toute la communauté scolaire, élèves, parents et personnels du LIB Bon Soleil.

Les parents jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les personnels doivent appliquer les mêmes règles.

PLAN D'ORGANISATION DE L'ÉTABLISSEMENT

[1.- ORGANISATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE \(cliquez pour voir l'annexe 2\)](#)

- Introduction
- Préparation de la rentrée
- Organisation des groupes et des espaces
- Circulation
- Demi-pension
- Récréations
- Activités sportives
- Médiathèque

[2.- ORGANISATION ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE \(cliquez pour voir l'annexe 3\)](#)

- Entrée des élèves
- Circulation
- En classe
- Les enseignements de langue
- Utilisation du matériel
- Récréations
- Activités sportives
- Médiathèque
- Demi-pension

- Sortie
- Continuité pédagogique en cas de confinement

3.- ORGANISATION SECONDAIRE (cliquez pour voir l'annexe 4)

- Organisation des groupes et des espaces et organisation pédagogique
- Aménagements des espaces
- Groupes stables
- Gestion des circulations
- Salles de cours
- Demi-pension
- Récréations
- Activités sportives
- Médiathèque
- Laboratoires

4.- PLAN DE NETTOYAGE, DÉSINFECTION ET VENTILATION (cliquez pour voir l'annexe 5)

- Normes générales
 - Nettoyage
 - Désinfection
 - Gestion des déchets sanitaires
 - Ventilation
 - Salles de classe et espaces de travail
 - Infirmerie
 - Restaurant scolaire
 - Matériel
 - Sanitaires
 - Sols
 - Actions complémentaires
- Protocole de nettoyage, désinfection et ventilation

- Equipe de nettoyage propre
- Equipe de nettoyage supplémentaire
- Protocole spécifique

[PLAN D'ORGANISATION POUR LA RÉINCORPORATION AU TRAVAIL DU PERSONNEL \(cliquez pour voir l'annexe 6\)](#)

L'entreprise Valora Prevención (Prevención de Riesgos Laborales) avec laquelle nous travaillons, met à disposition de l'établissement un plan de contingence pour la réincorporation au travail du personnel.

